



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Lors de la séance régulière du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville qui se tiendra le 9 juillet prochain à 20h, à l'hôtel de ville situé au 121 rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure N° DM 2019-003

Propriétaires : Les Moulées A. & M. Mathieu Inc. et 9219-7102 QUEBEC INC.

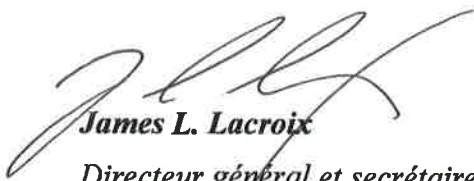
Adresse : 705, 707, montée Douglass

Zone : A-106

Nature de la demande : La présente demande vise à autoriser un agrandissement à 26,85 mètres de la limite de terrain avant alors que la réglementation prévoit une marge avant minimale de 30 mètres.

Lors de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 20^e jour de juin 2019.



James L. Lacroix
Directeur général et secrétaire-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télé. : (450) 245-7824